



Le poids de la dette

L'Afrique reverse davantage d'argent aux pays du Nord qu'elle n'en reçoit de leur part.

Le poids de la dette extérieure sur les pays pauvres est insoutenable. Celle-ci n'est pas la seule cause des difficultés, mais elle les aggrave fortement, pesant sur les recettes nationales. Elle creuse encore les inégalités au détriment des couches sociales les plus vulnérables, pour lesquelles les manques de services de l'État sont les plus graves. Le service de la dette coûte chaque année à l'Afrique subsaharienne quatre fois ce qu'elle dépense en santé et en éducation. Par exemple, en 2007, le Burkina Faso a versé 57 millions de dollars au titre du service de la dette.

Dégradation des termes de l'échange ?

En 1972, un camion coûtait l'équivalent de 6 tonnes de coton ; en 1999, il fallait 25 tonnes de coton pour acheter le même camion.

Il est maintenant trop tard pour revenir 30 ans en arrière : les consommateurs que nous sommes ont bénéficié des bas prix des produits importés et notamment des matières premières, en provenance des pays en développement.

Pour se procurer les devises internationales (surtout le dollar américain) indispensables au remboursement de leur dette, beaucoup de pays ont dû multiplier leurs exportations ; d'où l'augmentation de la concurrence internationale, la baisse des prix et les revenus dérisoires pour les populations locales. Et finalement, malgré l'augmentation des exportations, il n'y a plus assez de devises qui rentrent pour rembourser la dette.

Un commerce international plus équitable est aussi une condition pour que les nouveaux emprunts ne redeviennent plus un fardeau insupportable. Le pasteur Samuel Yameogo conclut : « Si l'on devait fixer le prix de nos matières premières à leur juste valeur, peut-être ne parlerait-on plus de la dette du tiers-monde. Car nous l'aurions payée avec dignité et nous ne nous attendrions pas à une remise gracieuse qui nous pousse à dire merci ».

Comment en est-on arrivé là ?

Jusqu'en 1971

Dans les années soixante, le gouvernement américain a dépensé plus d'argent qu'il n'en avait et a donc fabriqué de plus en plus de dollars. Pour cette raison, la parité fixe qui existait entre la valeur du dollar et celle de l'or a fini par être rompue en 1971, et la valeur du dollar a chuté.

Les années 70-80

Les pays producteurs de pétrole (prix en dollars) ont alors vu leurs ressources fondre, ce qui a entraîné la fameuse crise du pétrole de 1973 (les prix ont été multipliés par quatre). L'afflux de pétrodollars vers les pays vendeurs de pétrole a été placé dans les banques occidentales ; celles-ci devaient faire fructifier cet argent, et elles ont alors trouvé de nouveaux placements en les prêtant, souvent avec insistance, à de très nombreux pays en développement ravis d'avoir tant d'argent à leur disposition.

Depuis les années 1980

Vers la fin des années 1970, les conditions économiques se sont dégradées : les taux d'intérêt des emprunts, en devises occidentales, ont augmenté ; par ailleurs, le prix de nombreux produits comme le café, coton, etc. exportés par les pays en développement, notamment pour pouvoir rembourser la dette, ont continué leur chute (c'est ce qui s'appelle la dégradation des termes de l'échange). Les emprunts devinrent alors une charge démesurée pour les pays qui faisaient rentrer de moins en moins de devises étrangères pour rembourser leur dette. D'année en année, la part impayée des dettes et des intérêts se cumule à la dette en cours. Parfois de nouveaux emprunts se rajoutent aux premiers pour payer l'ancienne dette ! L'endettement se transforme ainsi en surendettement, devenant comme une spirale sans fin, utili-

sant toujours plus les ressources du pays endetté au détriment croissant des besoins des populations elles-mêmes (en matière d'éducation, de soins, d'accès à l'eau potable, d'infrastructures, etc.).

10 ans déjà : juin 1999 - juin 2009

Cela fait 10 ans que s'est tenu le sommet du G8 de Cologne, sommet qui a donné lieu à des annonces d'annulation de dette comme jamais auparavant, alors que 100 000 personnes formaient une chaîne humaine dans les rues de la ville et qu'était remise la plus importante pétition jamais réalisée dans le monde jusque-là, à savoir 24 millions de signatures pour demander l'annulation de la dette des pays pauvres très endettés.

Ce sommet annonçait 100 milliards de dollars d'annulation de dette, en précisant toutefois nombre de conditions, et que ces annulations s'étaleraient sur de nombreuses années.

Depuis, d'autres sommets ont eu lieu, d'autres annonces (parfois nouvelles, parfois reprenant les anciennes) ont été faites. Mais aujourd'hui, qu'en est-il vraiment ? Dix ans après, ces annonces ont-elles été suivies d'effet ? Et en ces temps de crise (environnementale, alimentaire, financière, économique, etc.), la dette est-elle autant un problème qu'autrefois ?

La dette aujourd'hui¹

La dette est toujours un fardeau...

- En 1980, la dette totale extérieure de tous les pays en développement s'élevait à 603 milliards de \$.
- En 1990, soit seulement 10 ans plus tard, les chiffres avaient plus que doublé : la dette atteignait 1 473 milliards de \$.
- En 1997, ce montant s'élève à 2 317 milliards de \$.
- **Aujourd'hui, la dette totale extérieure dépasse le chiffre faramineux... de 2 600 milliards de \$.**

La dette extérieure de l'Afrique dépasse les 300 milliards de \$.

Selon certaines estimations, pour 1 dollar dû en 1980, les pays en développement ont déjà remboursé 8 dollars mais en doivent encore 4 autres.

... qui prive toujours les pays pauvres de ressources essentielles

La moitié des 42 pays dits pauvres et très endettés (PPTÉ) dépensent plus pour rembourser leur dette que pour la santé. En 2004, la Zambie a dépensé 150 millions de dollars de plus pour le service de sa dette que ce qu'elle a dépensé pour l'éducation.

Une poignée de pays a bénéficié de quelques allègements ...

À ce jour, 21 pays sur 42 ont réellement bénéficié des allègements de dette promis.

Mais ces allègements restent minimes : 4 pays bénéficiaires – le Mali, le Niger, la Sierra Leone et la Zambie – ont eu un service de la dette annuel plus élevé en 2003-2005 qu'en 1998-2000. Entre 1996 et 2005, le montant total de la dette annulée au titre de l'Initiative PPTÉ est de 30 milliards de \$. En 2005, le G8 a promis d'annuler 50 milliards de \$ en plus pour ces 42 pays.

... et les autres ?

De nombreux pays pauvres ou surendettés restent exclus de toute mesure d'allègement : Kenya, Philippines, Pérou... Pourtant les pays riches savent annuler massivement une dette lorsqu'ils y voient un intérêt : en novembre 2004, le Club de Paris octroyait à l'Irak une annulation de dette de 31 milliards de \$².

Jean Merckaert (plate-forme Dette et Développement) écrivait en novembre 2008 : « Au total, les pays en développement consacrent encore chaque année 456 milliards de dollars à rembourser leur dette. La fraude fiscale (www.argentsale.org) leur coûte 300 à 500 milliards de dollars par an. En face, les quelque 100 milliards de dollars annuels d'aide au développement et les maigres allègements de dette consentis depuis dix ans (88 milliards de dollars) font office de caution à cette ponction massive des richesses du Sud. »

Par ailleurs, les propositions faites en 1999 pour éviter qu'une telle situation se reproduise n'ont pas

1. Extrait et adapté de www.dette2000.org/chiffres.php

2. Sources GRAD, Jubilee Debt Campaign et Plate-forme Dette & Développement

été prises en considération, à part quelques initiatives isolées. Il s'agissait alors de :

- définir un droit international régissant la dette sur le modèle de protection des ménages surendettés ;
- mettre en place une cour internationale d'arbitrage en cas de difficulté de remboursement ;
- poursuivre les efforts de lutte contre la corruption, et récupérer l'argent détourné ;
- engager la réforme des institutions financières internationales pour qu'elles oeuvrent en faveur d'un développement durable.

Bien que l'on soit bien en-dessous des annonces faites (très médiatisées !), et encore plus de ce qu'il conviendrait de faire, le bilan est bien sûr plus positif que si rien n'avait été fait. Mais le chemin à parcourir reste très long et parsemé d'embûches, d'autant plus dans le contexte de crise actuel qui nous montre quand même que si les nations riches veulent débloquer des centaines de milliards de dollars, elles le peuvent ! Sachant que les conditions de vie de millions de personnes vivant dans l'extrême pauvreté pourraient être améliorées, et qu'on en a les moyens, l'annulation des dettes des pays les plus pauvres reste encore d'actualité !

Celle-ci est un des moyens pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Trois nouveaux défis à relever pour une situation déjà bien complexe

L'apparition des « fonds vautours »

Ces fonds vautours sont des fonds de couverture (sociétés privées) qui rachètent sur le marché secondaire des dettes de pays pauvres à un prix extrêmement bas, en vue de les contraindre par voie judiciaire à payer à la fois le montant initial de ces créances (leur « valeur nominale ») et les intérêts qui s'y rapportent.

Au cours des dernières années, au moins 54 sociétés sont connues pour avoir lancé une action judiciaire contre 12 des pays les plus pauvres, pour des montants avoisinant 1,5 milliards de dollars.

Ces opérations se sont multipliées depuis les initiatives d'allègements de dettes des pays les plus pauvres lancées suite à la campagne du Jubilé 2000 : les fonds vautours profitent de l'oxygène financier partiellement retrouvé par ces pays pour les attaquer en justice et leur imposer des remboursements de vieilles dettes initialement rachetées à bas prix sur le marché secondaire.

Au cours des dernières années, alors que le G8, le FMI et la Banque Mondiale ont conclu des accords d'annulation de dette, les actions en justice de ces fonds contre les gouvernements des pays en développement se sont multipliées.

Ainsi, par exemple, suite au jugement rendu le 15 février 2007 par la Cour suprême britannique, la Zambie a dû payer 15 millions de dollars à l'entreprise américaine Donegal International, qui avait acheté en 1999 une dette zambienne due à la Roumanie pour 3,2 millions de dollars et a donc empoché dans l'opération une plus-value de 375 % au détriment des caisses de l'État zambien.

À travers ces pratiques usurières, les fonds vautours empêchent non seulement les pays victimes de leurs attaques judiciaires d'investir les fonds détournés dans des secteurs de lutte contre la pauvreté, tels que la santé ou l'éducation, mais sapent également les timides efforts de la communauté internationale visant à alléger les dettes des pays pauvres très endettés (PPTÉ).

La République Démocratique du Congo (RDC) est aujourd'hui redevable d'un montant de 452,5 millions de dollars à des fonds vautours. Autrement dit, les maigres ressources obtenues grâce aux allègements de dettes consentis par les pays riches sont de plus en plus accaparées par ces nouveaux rapaces de la finance dérégulée.

L'arrivée de nouveaux créanciers en Afrique, comme la Chine

Au cours d'une rencontre de haut niveau sans précédent qui a réuni, en 2006, 48 chefs d'État et hauts représentants africains, la Chine et l'Afrique ont scellé « un nouveau partenariat stratégique ».

En tant que donateur et créancier, la Chine aura un impact important sur l'avenir des pays en développement africains et sur la lutte mondiale contre la pauvreté. D'aucuns s'interrogent pourtant sur ce que les nouveaux engagements de la Chine impliquent pour le continent africain en matière de réduction de la pauvreté, de démocratie, de ges-

Le rapport « Un vautour peut en cacher un autre » (juin 2009) est précis, documenté et accessible aux non-spécialistes ; il dresse en 32 pages le portrait d'un nouvel animal de la finance mondiale, le « fonds vautour »... spécialisé dans le rachat de créances bradées et les procès pour en exiger le remboursement au prix fort.

Il explique concrètement les plus-values colossales engrangées au Congo, en Zambie, au Pérou, en Argentine et au Nicaragua.

Il met le doigt là où ça fait mal : ce sont nos lois et notre justice qui donnent raison aux vautours ; c'est l'argent de nos plans d'allègement de dette qu'ils accaparent.

Il propose des solutions concrètes : créer un tribunal international de la dette pour mettre tous les créanciers sur un pied d'égalité ; protéger les dépenses vitales des pays pauvres.

tion des ressources naturelles et de droits de l'homme.

Un rapport récent issu d'une collaboration entre Diakonia, organisation suédoise d'aide au développement, et Eurodad, s'interroge sur le rôle que Pékin pense jouer sur la scène du développement international et présente les réponses apportées par le gouvernement chinois aux réserves émises quant à la coopération croissante du pays avec l'Afrique.

On y trouve également l'analyse détaillée concernant trois aspects polémiques de l'aide au développement et de l'engagement de la Chine en Afrique :

- l'efficacité de l'aide ;
- l'absence de conditions politiques imposées par la Chine ;
- la soutenabilité de la dette.

En effet, une des craintes est que la Chine ait un impact négatif sur la soutenabilité de la dette des pays africains et qu'elle contribue un jour au surendettement de pays affichant un faible niveau de gouvernance.

Il serait tragique qu'ayant vu leur niveau d'endettement plus ou moins baisser depuis 10 ans, de nombreux pays pauvres notamment en Afrique ne se trouvent à nouveau entraînés vers un ré-endettement rapide et catastrophique à terme pour les populations de ces pays³.

La crise de 2009 et la dette des pays pauvres : une question à nouveau brûlante

Les populations du Sud, principales victimes de la crise des pays riches

Taux de croissance en berne, chute des recettes d'exportations et des investissements étrangers, diminution de l'aide extérieure et des transferts de migrants : les pays les plus pauvres se retrouvent exsangues et, pour certains, surendettés. Le FMI évalue les besoins de financement des pays « à faibles revenus » entre 25 et 140 milliards de dollars, rien que pour l'année 2009.

Un choix cornélien : sacrifier la population aujourd'hui ou... demain

Le 2 avril 2009, les pays du G20 ont vanté leurs efforts pour les pays pauvres. Las ! Loin d'augmenter leur aide publique au développement, ils ont demandé au FMI de réserver 50 milliards pour de nouveaux prêts...

Les pays pauvres, dont les caisses sont vides n'ont que deux options :

- couper dès à présent les robinets de la dépense publique, en sacrifiant les hôpitaux, le salaire des enseignants, le développement agricole...,
- se réendetter, alors qu'ils n'ont pas les moyens de rembourser, se soumettre au diktat du FMI et

3. Extrait du site www.dette2000.org

courir tout droit vers de nouvelles crises de la dette – à terme, ce sont toujours les populations qui en paieront le prix⁴.

Conclusion

Il serait faux de dire que la campagne Jubilé 2000 n'a rien donné, mais naïf de croire qu'elle a beaucoup donné.

Les écarts entre les promesses (effets d'annonce diront certains) et leur réalisation restent trop importants à la vue des souffrances engendrées par les premiers concernés malgré eux, les plus démunis des pays pauvres.

Très peu a été accompli pour mettre en place des mesures pour qu'un tel surendettement ne se reproduise plus.

Des efforts ont été consentis par les pays les plus riches de la planète et n'est-ce pas que justice compte tenu de leur responsabilité (partagée) dans cette situation d'endettement ? Tragiquement, détruisant en partie ces efforts, l'apparition des « fonds vautour », auxquels s'ajoutent les effets de la crise actuelle, ne vont pas aider les pays pauvres à aller dans le bon sens.

En analysant le passé qui permet de comprendre les causes de cette dette, en voyant de plus ce qui s'est passé depuis 10 ans, et ce qui se passe en ce moment même, on ne peut que regretter que nos dirigeants n'aient pas saisi l'appel de Jubilé 2000, cette occasion historique de permettre un nouveau départ, certes relatif, mais qui, bien géré, aurait pu changer les conditions de vie de millions de personnes dans le monde.

C'est d'autant plus tragique que, pour nous chrétiens, l'appel était clair, cet appel sonné par le jubel, ce cor utilisé pour appeler le peuple à préparer le jubilé. Quel signe fort cela aurait été que de pouvoir montrer que, comme un nouveau départ peut être offert à des millions de personnes écrasées par le fardeau d'une dette enlevée, ainsi un nouveau départ peut être offert à chacun pour partir dans une nouvelle direction, celle d'une personne retrouvant son entière dignité d'être humain créé à l'image de Dieu.

Peut-être qu'en plus d'un travail permanent de fond accompli par plusieurs pour continuer à demander l'annulation de la dette des pays pauvres, y aura-t-il d'autres occasions de le demander avec force, comme ce fut le cas avec Jubilé 2000.

Patrick Guiborat,
directeur général du S.E.L.

Plusieurs sites traitent des questions de dette, pour commencer nous proposons :

www.dette2000.org

dossiers et rapports, le site de la plate-forme française Dette et Développement.

www.selfrance.org

une approche chrétienne, dossier de sensibilisation et d'animation.

4. Extrait de l'Infodette 10/06/2009